

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 - JUL. 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six du mois de juillet à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 29 juin 2023.

**Présent(s) :** Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoint(s) : R. Personnaz, S. Mercet, Nicolas Laks

MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, S.

Casabianca M. Aragon, C. Arhuero C. Roy, S. Pérou, G. Vilmint, S.

Baud, R. Cusin

Formant la majorité des membres en exercice.

**Procuration :** C. Seifert donnée à P. Meylan, T. Eudes donnée à M. Genoud, V. Roy donnée à C. Roy

**Absent(s) excusé(s) :** S. Tugler-Rossi, A. Blanc,

**Le secrétariat a été assuré par :** Nathalie LAKS

Nombre de membres

En exercice :	20
Présents :	15
Votants	18
Dont pouvoirs	03

N° 2023-47

### ASSOCIATIONS- Convention avec l'Union Salève Foot

L'association Union Salève Foot est issue de la fusion des clubs de football de Neydens avec celui des communes de Beaumont et de Collonges-sous-Salève.

Les trois communes concernées ont souhaité profiter de cette fusion et des modifications qui en découlent pour conventionner avec cette association de manière à régler et formaliser les droits et devoirs de chacun.

Cette formalisation passe par deux documents :

- Une convention-cadre identique aux trois communes qui sera signée avec l'association
- Une convention régissant le fonctionnement de chaque site qui a une structure commune mais respecte les spécificités de chaque relation et habitudes entre l'association et chaque commune

Il est donc proposé au Conseil Municipal qui accepte à la majorité des voix (n'ayant pas pris part au vote : P.Meylan et Ni Laks) d'accepter les termes de ces deux conventions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces documents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

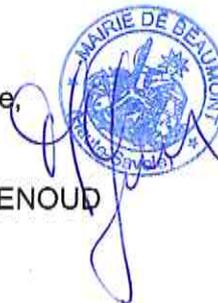
La secrétaire de séance,

Nathalie LAKS



Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire.  
A Beaumont, le  
Le maire,

